

# Parlons Vélo ! Municipales 2020 Saint-Christophe-du-Bois (49280)

## Réponses de Sylvain Sénécaille, au nom de la liste « Vivre ensemble à saint Christophe »

— le 09/03/2020 à 13:27 —

### Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

#### Action n°1 : je m'engage

Dès le début de mandat, remettre à jour le plan vélo

- en mettant en place un comité de suivi opérationnel se réunissant au minimum 2 fois par an ;
- en établissant un budget annuel de 41000 euros

Engagement déjà en cours depuis 2019

Présentation au conseil

Cartopartie

Manifestation tous à vélo

Poursuite avec projets à budgéter

#### Action n°2 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 2 fois par an.

Nous le ferons avec l'appuie d'habitants

#### Action n°3 : je ne m'engage pas

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

Pas d'engagement sur ce point

### Développer un réseau cyclable cohérent

#### Action n°4 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : en direction et dans les zones d'activités et les grands axes traversant la ville.

Liste non-exhaustive de solutions : [https://umap.openstreetmap.fr/da/map/cartopartie-cholet-agglo\\_139130](https://umap.openstreetmap.fr/da/map/cartopartie-cholet-agglo_139130)

Ce point est lui aussi en cours avec le principe de chaussidoux

#### Action n°5 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : Vers les écoles, vers les zones d'activités, vers les zones de loisirs, etc.

Liste non-exhaustive de solutions : [https://umap.openstreetmap.fr/da/map/cartopartie-cholet-agglo\\_139130](https://umap.openstreetmap.fr/da/map/cartopartie-cholet-agglo_139130)

Idem...

#### Action n°6 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines situées à moins de 10 km : la Séguinière, Cholet, Mortagne-sur-Sèvre, la Romagne et le Puy-Saint-Bonnet.

Anticiper et intégrer la création de voies cyclables lorsque des travaux de voirie sont engagés.

Liste non-exhaustive de solutions : [https://umap.openstreetmap.fr/da/map/cartopartie-cholet-agglo\\_139130](https://umap.openstreetmap.fr/da/map/cartopartie-cholet-agglo_139130).

Effectivement cela devra faire partie de la réflexion globale et de la mise en place des projets

### Action n°7 : je m'engage

Mettre le vélo au cœur des nouveaux quartiers, du bourg et des zones d'activités

Oui avec en face une limitation de vitesse significative

## Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

### Action n°8 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Ok dans le principe

### Action n°9 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

Absolument

C'est un pilier fort de l'action globale

### Action n°10 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Harmoniser en fonction de la situation communale

### Action n°11 : je m'engage

Se conformer à la législation en généralisant les double-sens cyclables dans les zones 30, notamment Par exemple : zone du centre-ville

Ok dans le principe

Idem... voir en fonction de la situation communale

## Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

### Action n°12 : je m'engage

Planter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. Dans le centre-ville et les rues commerçantes, les arceaux vélos doivent être mieux répartis.

Liste non-exhaustive de solutions : [https://umap.openstreetmap.fr/da/map/cartopartie-cholet-agglo\\_139130](https://umap.openstreetmap.fr/da/map/cartopartie-cholet-agglo_139130)

Ok dans le principe

### Action n°13 : je ne m'engage pas

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité. Les vélobox sont pertinents dans les airs de covoiturage, les zones d'activités ou les immeubles d'habitations.

Liste non-exhaustive de solutions : [https://umap.openstreetmap.fr/da/map/cartopartie-cholet-agglo\\_139130](https://umap.openstreetmap.fr/da/map/cartopartie-cholet-agglo_139130)

Pas de circonstances donc pas d'engagement

### Action n°14 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

C'est à l'étude

### Action n°15 : je ne m'engage pas

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Pas d'engagement mais ok dans le principe

**Action n°16 : je ne m'engage pas**

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

Ce point est du domaine de l'agglomération

**Action n°17 : je ne m'engage pas**

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

*Cette option permet d'étendre les horaires de livraison, de réduire le bruit et de limiter l'encombrement des rues.*

**Action n°18 : je ne m'engage pas**

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

**Action n°19 : je m'engage**

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

**Promouvoir une culture vélo****Action n°20 : je m'engage**

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

En cours

**Action n°21 : je ne m'engage pas**

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Ça sera bien ☒

Je ferai de mon mieux

**Action n°22 : je ne m'engage pas**

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Pas de circonstances communes

**Action n°23 : je ne m'engage pas**

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

**Action n°24 : je ne m'engage pas**

Créer une "journée sans voiture".

**Action n°25 : je ne m'engage pas**

Créer une "fête du vélo". Elle doit avoir lieu à l'échelle de l'Agglomération du Choletais, 1 fois par an le premier week-end de juin.

Pas d'engagement mais bonne idée ☒

**Action n°26 : je m'engage**

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

**Action n°27 : je m'engage**

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

**Action n°28 : je ne m'engage pas**

Inciter financièrement les entreprises à organiser des animations pro-vélo : former un référent vélo au sein de chaque grande entreprise,  
animer des audits collaboratifs de la cyclabilité de chaque zone industrielle/artisanale/commerciale,  
etc.

**Commentaires généraux**

Comme vous le savez je suis totalement engagé et nous sommes sur ce sujet depuis près de 1 an.

Toutes les questions ne sont en adéquation avec la commune

Mais dans le principe et globalement j'adhère.

Nous continuerons de rechercher les avis et conseil de l'association